



PV ASSEMBLEE GENERALE AAL

Paris le 09/12/2010 Hôtel Holiday in

- Présents :

Henry Mouysset : Président et représentant et élu URPS région Midi Pyrénées

François Honorat : Vice Président et représentant PACA

Jérôme Vert : Secrétaire Général et représentant régions Bourgogne et Franche Comte

Thierry Caps : représentant région lorraine et élu URPS

Patrick Dupuy : représentant région Rhône alpes et élu URPS

Sylvie Filaire : élue URPS Rhône alpes

Michel Gilleron : représentant région haute Normandie élu URPS

Loïc Kerdiles : représentant Bretagne élu URPS

Jacques Deniel : élu URPS Bretagne

Denis Brasdefer : représentant région Nord Pas de Calais élu URPS

Bruno Doucet : représentants région Centre élu URPS

Elisabeth Tavan : région Rhône alpes

Etienne Lambert : région Rhône alpes

Bruno Gomez : région île de France

Etaient représentés

Marie pascale QUIRIN vice présidente région aquitaine

Pascal Fontaine : élu URPS Bourgogne

Pierre Massiani : élu URPS Corse

Pierre Sobraques : élu URPS Languedoc- Roussillon



1^{er} point

L'ordre du jour est entériné. L'assemblée générale peut commencer.

Pour débiter Le président Mouysset prend la parole et rappelle que l'AAL est devenu un syndicat depuis juin 2010 et soumet les statuts du Syndicat des Anesthésiologistes Libéraux « AAL » à l'assemblée générale qui les ratifie à l'unanimité. Il rappelle que l'AAL s'est associé avec les chirurgiens de l'UCDF et les obstétriciens du SYNGOF au sein du syndicat « LE BLOC » pour présenter des candidats aux élections professionnelles de septembre 2010.

Il présente les statuts du syndicat « LE BLOC » qui sont approuvés à l'unanimité et rappelle que nous avons remporté avec 2/3 des élus les élections professionnelles pour le deuxième collège.

2^{ème} point :

Election du nouveau bureau

Le vote s'est fait pour chaque candidat, unique pour chaque poste, à l'unanimité des membres présents ou représentés

Sont élus ou réélus :

Henry mouysset : Président

François Honorat : Vice Président et Trésorier

Marie pascale Quirin : Vice Présidente

Jérôme Vert : Secrétaire Général

3^{ème} point :

Approbation des comptes.

Les comptes pour l'année précédente ont été présentés à l'assemblée et approuvés à l'unanimité.

4^{ème} point :

Désignation des représentants régionaux et du Conseil d'administration:

Le conseil d'administration de l'AAL est composé des délégué régionaux qui sont les élus sauf si un élu se désiste et qu'une autre personne soit mandatée.

L'assemblées demande à ce que pour chaque région il y ait un représentant. Jérôme vert va contacter les élus en région pour celles qui n ont pas de représentant régional désigné.



L'AAL va également mettre en place un pôle de réanimation avec un représentant spécifique.

Des contacts avec des réanimateurs libéraux ont été pris déjà en ce sens.

5^{ème} point :

Cotisation 2011

L'assemblée après avoir votée décide de fixer la cotisation 2011 à 210€ dont 30€ sont reversés au syndicat "LE BLOC" pour les confrères qui en font la demande.

Pour la première inscription ou les confrères retraités la cotisation est fixée à 100 euros.

Par soucis de simplification de la comptabilité la date limite de cotisation est fixée au 31 mars de chaque année civile.

6^{ème} point :

Organisation de la communication interne

La liste régionale des médecins anesthésistes va être envoyée à chaque représentant régional qui devra trouver un interlocuteur par établissement et mettre à jour les coordonnées téléphoniques et internet pour les confrères de sa région et les transmettre au bureau de l'AAL.

7^{ème} point :

Création d'un organisme pour l'amélioration de la formation continue et de la sécurité en anesthésie.

L'assemblée est favorable à la mise en place d'un tel organisme type anetherisk. Il en est de même pour la mise en place d'un organisme de formation continue.

Le docteur CAPS est prêt à s'investir pour cette réalisation. Il va être mis en contact avec un autre confrère intéressé et Beatrice Le Nir, juriste qui connaît bien la question. Une forme d'indemnités pour cette dernière devra être trouvée.

8^{ème} point :

Formation au SNIRAM

Il est souhaité que les élus de l'AAL aux URPS se forment au logiciel du SNIRAM. Des informations pour les aider en ce sens leurs seront données.



L'ordre du jour étant épuisé l'assemblée générale est levée et il est décidé que la prochaine aura lieu au printemps prochain.

H. Mouysset

Président

J. Vert

secrétaire général